



Identification du propriétaire demandeur

Nom, prénom : _____

Adresse : _____
N° civique, rue, ville, code postal

☐ Courriel : _____

☐ Téléphone : _____

Cochez le mode de communication à privilégier

Identification des autres propriétaires (le cas échéant) : _____

Identification du requérant

☐ Cochez si même que le propriétaire demandeur (veuillez ne pas réécrire les coordonnées)

Nom, prénom : _____

Adresse : _____
N° civique, rue, ville, code postal

☐ Courriel : _____

☐ Téléphone : _____

Cochez le mode de communication à privilégier

Notez que le requérant est la seule personne qui recevra les communications liées à cette demande.

Cochez si :

☐ Le propriétaire demandeur est une entreprise
(veuillez inclure une résolution du conseil d'administration autorisant le requérant comme signataire)

☐ Le requérant n'est pas le propriétaire demandeur (veuillez joindre un formulaire de procuration)

Emplacement du feu

Adresse : _____

Mentions relatives au permis

- Les formulaires de demande de permis de feu doivent être déposés à l'hôtel de ville un minimum de 14 jours avant la date prévue du début des travaux.
- Une demande de permis ne constitue pas un permis en soi et n'autorise pas le feu.
- Un permis de feu est obligatoire avant tout usage de feux d'artifice, de pétards ainsi que pour l'allumage d'un feu de brûlage ou lors d'un évènement.
- Sur un terrain privé, aucun permis de feu n'est requis pour un feu d'agrément allumé dans un foyer spécialement conçu à cet effet à condition d'avoir obtenu un permis d'implantation d'un foyer extérieur.
- Le requérant est tenu d'allumer tout type de feu dans un endroit sécuritaire et en assume l'entière responsabilité.
- Il est obligatoire de prévoir des moyens d'extinction en cas d'urgence.
- Un permis de feu devient invalide lorsqu'une interdiction de feu est en vigueur.
- Les feux d'artifices et pétard sont interdits après 1 h du matin.
- **Le requérant doit être majeur.**
- Aucun frais n'est exigible pour l'obtention d'un permis de feu.

Description de la demande

TYPE DE FEU

- ☐ Feux d'artifice / pétard
- ☐ Feu à ciel ouvert (brûlage)
- ☐ Feu d'évènement spécifique, précisez :

Date et heure de début :

Année			Mois		Jour		h		min	

Date et heure de fin :

Année			Mois		Jour		h		min	

DESCRIPTION DES MOYENS D'EXTINCTION PRÉVUS

Documents requis

Le requérant doit présenter deux (2) pièces d'identité avec photo au moment de déposer la demande de permis de feu.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels demandés sont obligatoires et serviront à traiter votre demande de permis. La Ville de Matagami ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel ou ses mandataires autorisés.

Toute question relative au traitement de vos renseignements personnels, toute plainte ou toute demande d'accès ou de rectification de ces renseignements est possible en s'adressant au responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels de la Ville. Votre demande doit être suffisamment précise pour permettre de repérer les renseignements personnels.

L'omission de fournir des renseignements personnels pourrait entraîner une incapacité de traiter votre demande.

☐ Je, soussigné(e), autorise la Ville de Matagami, son personnel et ses mandataires autorisés à utiliser les renseignements personnels fournis pour traiter cette demande de permis.

Le requérant déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Il déclare également avoir pris connaissance des mentions relatives au permis ainsi que de la réglementation municipale applicable et présentement en vigueur.

Signature du requérant

Année			Mois		Jour	

Date

Réservé à l'administration

Matricule : _____

Cadastre : _____

☐ Le formulaire est dûment rempli.

☐ Le requérant est majeur.

Initiales

Demande reçue :

Année			Mois		Jour	

☐ Approuvée

☐ Refusée :

Demande complétée :

Année			Mois		Jour	

Année			Mois		Jour	

Date

Signature de l'inspecteur municipal

MAJ : 2024-04

Ce document doit **obligatoirement** être acheminé, en personne, à :

L'hôtel de ville de Matagami
195, boulevard Matagami, C. P. 160
Matagami (Québec) J0Y 2A0